



Regroupement familial pour algérien résident en france

Par **aniss83**, le **26/03/2013** à **04:03**

Bonjour, je suis algérien j'habite en Algérie je me suis marié en France avec une algérienne qui résident en France j'ai déposé le dossier de regroupement familial en France. En ma demande d'entrée en Algérie pour faire mon regroupement familial. Je veux savoir est-ce que mes démarches sont exactes; me guider, cordialement.....

Par **citoyenalpha**, le **28/03/2013** à **19:23**

Bonjour
[citation]En ma demande d'entrée en Algérie pour faire mon regroupement familial [/citation]
[citation] j'habite en Algérie [/citation]
contradictoire ces 2 phrases.
Votre demande de regroupement familial dans votre cas ne saurait être étudiée qu'à condition que vous résidiez en Algérie.
Restant à votre disposition.

Par **aniss83**, le **02/04/2013** à **23:37**

merci citoyenalpha (k)